

# Responsabilité Professionnelle pour Étudiants en Médecine

## Vous avez demandé

La communauté de courtage nous a fait part du besoin pour un produit d'assurance qui protège les étudiants qui pratiquent la médecine tout en poursuivant leurs études de formation professionnelle.

## Nous répondons à votre demande

Beazley a donc créé une assurance responsabilité professionnelle pour étudiants en médecine qui offre une gamme complète de couvertures à un prix concurrentiel.

## Le produit

Conçu pour les étudiants canadiens et étrangers qui poursuivent leurs études dans une faculté de médecine au Canada.

**Couverture** – Responsabilité professionnelle pour les étudiants travaillant sous la surveillance d'un médecin agréé.

**Limites disponibles** – De 1 M\$ à 5 M\$ par réclamation

**Prime minimale** – 1 150 \$

Pour accéder à nos propositions, visitez notre site web au [www.beazley.ca](http://www.beazley.ca)

Ce produit est un ajout à notre gamme existante de produits en responsabilité professionnelle qui comprend:

- Responsabilité professionnelle pour les centres hospitaliers
- Cliniques médicales et centres chirurgicaux
- Professionnels des soins de la santé
- Équipes Santé familiale

## Beazley Canada Limitée

550-55 avenue University  
Toronto, Ontario M5J 2H7

Tél (416) 601 2155

Télec (416) 601 2166

310-1130 rue Sherbrooke Ouest  
Montreal, Québec H3A 2M8

Tél (514) 350 4848

Télec (514) 350 0843

500-666 rue Burrard  
Vancouver, Colombie-Britannique V6C 3P6

Tél (778) 373 4432

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec notre équipe de souscription en assurance responsabilité professionnelle.

beazley

[www.beazley.ca](http://www.beazley.ca)

Les produits décrits dans cette brochure sont destinés à des fins d'informations préliminaires et ne constituent pas une police d'assurance. Les garanties décrites sont souscrites par certains souscripteurs du Lloyd's à Londres et émises par le biais de Beazley Canada Limitée et peuvent ne pas être disponibles ou varier selon les exigences de certaines juridictions. Les garanties exactes offertes par le(s) produit(s) décrit(s) dans cette brochure sont soumises et régies par les modalités et les conditions de chaque police émise. La parution et la diffusion de l'information contenue dans ce document n'est pas destinée à être considérée comme de la sollicitation, de la négociation, une offre ou un conseil relatif à l'achat d'une assurance pour tout risque canadien, et plus particulièrement n'est en aucun cas une sollicitation, une négociation, une offre ou un conseil pour la vente d'une assurance au Manitoba, Nunavut, au Yukon ou aux Territoires du Nord-Ouest.